



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 novembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 Novembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Novembre 2000

**Projet de déclassement d'une partie du Domaine Public rue Jean
Honoré FRAGONARD**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal
BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine
LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M.
Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric
ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques
VANDIER

DELIBERATION D200541

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2000

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Projet de déclassement d'une partie du Domaine Public rue Jean
Honoré FRAGONARD**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Lors de la prise en charge des voies du lotissement HIPEAU à Saint-Liguairé tous les espaces ont été classés dans le domaine public.

Or un petit délaissé jouxtant la propriété de Mr et Mme TOURNE n'est d'aucune utilité pour la collectivité, qui pourrait, après son déclassement, le rétrocéder au riverain, supprimant ainsi son entretien par la Ville.

La vente pourrait intervenir sur la base du prix fixé par le service du domaine, soit 50 F le m², la superficie de ce délaissé étant de 200 m² environ, la recette serait de 10.000 F environ, étant entendu que la clôture sera édiflée par les acquéreurs de telle sorte qu'elle ne gêne en rien la visibilité de l'intersection du carrefour rue Jean-Honoré Fragonard/Avenue de la Levée de Sevreau.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- donner son accord sur le principe de déclassement d'une partie de la rue Jean Honoré FRAGONARD, en vue de sa rétrocession au riverain qui le demande,

- autoriser le Maire à lancer l'enquête publique prévoyant ce déclassement.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)